2025 DSOL 79 : Subvention de fonctionnement (10 000 euros), subvention d'investissement (40 000 euros) et conventions pluriannuelles avec l'association « Sur les bancs de l'école » pour La Maison de Ted (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

« **Sur les bancs de l'école** » est une association loi 1901 d'intérêt général à but non lucratif, de soutien aux familles d'enfants ayant des troubles du spectre autistique (TSA), fondée en 2008.

Afin de permettre l'inclusion scolaire et professionnelle en milieu ordinaire des enfants et jeunes ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), l'association a créé deux dispositifs innovants et originaux : Autism Friendly Académie, collège adapté aux adolescents avec autisme, et La Maison de Ted, dispositif de soin et d'accompagnement global pour des enfants avec TSA, objet du présent projet de délibération.

La Maison de Ted permet l'accueil des enfants dans un seul et même lieu par une équipe pluridisciplinaire de thérapeutes formés et spécialisés dans l'autisme, proposant des prises en charge à des horaires groupés et à un coût réduit, notamment des séances favorisant l'acquisition des compétences sociales et de la communication, et l'amélioration voire la suppression des troubles du comportement. Elle apporte une aide au quotidien aux enfants grâce à des accompagnants formés aux spécificités de l'autisme et supervisés par les psychologues de l'association. Elle propose un accompagnement de chaque famille dans la construction du projet de vie de son enfant, notamment par des ateliers de guidance des parents et de la fratrie, des conseils pour l'orientation scolaire et professionnelle, la rédaction du dossier MDPH… La Maison de Ted permet la coordination du suivi de chaque enfant avec l'école et la famille, afin de pouvoir généraliser les apprentissages dans chaque lieu de vie de l'enfant, notamment par le recrutement et la formation des accompagnants scolaires (AESH) aux spécificités de l'autisme. Ces derniers sont choisis en fonction des besoins de chaque enfant, puis supervisés et formés par le psychologue qui travaille tout au long de l'année avec l'enfant. Grâce à la convention conclue par l'association avec le Rectorat de Paris, ces accompagnants scolaires sont financés par l'Education Nationale et non plus par les familles. Enfin, ce lieu innovant permet une simplification matérielle et l'allègement administratif pour les familles, favorisant des coûts réduits. Son efficacité a été vérifiée par

deux mesures d'impact externes réalisées par un cabinet d'études en 2022 et en 2024.

Chaque année 150 enfants et adolescents avec autisme, âgés de 2 à 20 ans et 150 familles, soit plus de 600 personnes par an, bénéficient de la prise en charge par l'association. Les familles adhérentes sont pour la majorité des familles monoparentales, en situation de difficulté financière, car ayant à charge un ou plusieurs enfants avec handicap dont 80% résident à Paris.
Depuis sa création, la Maison de Ted a permis l'inclusion scolaire de plus de 2 000 enfants et aidé plus de 10 000 membres de leur famille. Par ailleurs, 50 AESH et 1 500 enseignants et membres des équipes éducatives des établissements scolaires avec lesquels l'association travaille en partenariat sont également formés chaque année par l'association.

La Maison de Ted est actuellement installée dans des locaux de 200 m², composés de 8 pièces qui ne sont plus suffisantes pour accueillir la totalité des enfants et des familles suivies. Par ailleurs, ces locaux ne répondent pas à toutes les normes requises du fait de particularités (notamment une maison avec un escalier classé). L'association prévoit d'emménager dans des nouveaux locaux, situés 6 rue de la Saône dans le 14e arrondissement, à une distance raisonnable de l'autre établissement de l'association, et ce dès septembre 2025.
Les nouveaux locaux se composent de trois bâtiments d'une surface totale de 320 m², répartis autour d'une cour intérieure privative et sont composés d'une grande salle de psychomotricité, de huit salles de consultation pour les autres thérapeutes (psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes), de deux bureaux administratifs et d'accueil, d'une salle de réunion, de deux salles d'attente et de deux cuisines et salles de repos pour les thérapeutes.

Le projet de déménagement et d'agrandissement de la Maison de Ted prévoit la mise aux normes ERP et PMR des nouveaux locaux ; des travaux de maçonnerie, d'électricité, de peinture, et d'ébénisterie ; la création d'une rampe d'accès ; la rénovation et l'automatisation du portail d'accès.

L'association **Sur les bancs de l'école** sollicite une subvention de 60 000 euros pour le fonctionnement de la Maison de Ted, et une subvention d'investissement de 40 000 euros pour le déménagement et l'agrandissement de la structure.

Je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association Sur les bancs de l'école :

- Une convention pluriannuelle d'objectifs pour l'attribution d'une subvention de 10 000 euros pour le fonctionnement de la Maison de Ted ;

- Une convention pluriannuelle d'investissement pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 40 000 euros, pour le déménagement et l'agrandissement de la structure.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris